

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 8 novembre 2017

SÉCURITÉ INCENDIE

Signature du contrat de partenariat entre le CERIB et FCBA pour un guichet unique dans le cadre du marquage CE et de la marque NF des portes coupe-feu

Le 7 novembre 2017 au Mondial du Bâtiment, l'Institut Technologique FCBA, représenté par son directeur général Georges-Henri Florentin, et le Centre Technique CERIB, représenté par son directeur général Gilles Bernardeau, ont signé officiellement un contrat de partenariat.



Un guichet unique pour les fabricants de portes coupe-feu en bois pour simplifier les démarches de certification NF et de marquage CE

Ce partenariat concerne le **marquage CE** des blocs-portes pour piétons, portes et fenêtres industrielles, commerciales ou de garages et la certification NF Portes résistantes au feu en bois des blocs-portes intérieurs, trappes et blocs-graines ou châssis vitrés intérieurs.

Cet accord permet aux industriels concernés **de disposer d'un guichet unique dans le cadre du marquage CE et/ou de la marque NF de leurs produits (certification/essais-rapport et/ou procès-verbal de classement au feu).**

FCBA assure la mission d'organisme certificateur au titre de la marque NF et d'organisme notifié au titre du marquage CE. FCBA est accrédité par le COFRAC selon la norme NF EN ISO CEI 17065 et est notifié CE selon la norme NF EN 16034 par l'autorité notifiante française.

Le CERIB met à disposition son Centre d'Essais au Feu, laboratoire agréé par le ministère de l'Intérieur pour les essais de résistance au feu. Le Centre d'Essais au Feu est accrédité par le COFRAC selon la norme NF EN ISO 17025 pour les essais de résistance au feu (portée disponible sur www.cofrac.fr).

FCBA offre ainsi un accès unique pour toutes les demandes industrielles et toutes les étapes sont gérées en totale collaboration entre les deux Centres Techniques Industriels.

FCBA et le CERIB partagent **l'objectif commun de simplifier les démarches de certification NF et de marquage CE aux fabricants et de garantir à chacun réactivité et meilleure qualité de service.**

Focus sur les essais de résistance au feu des portes et fermetures réalisés par Promethee

Les portes, fenêtres et systèmes de fermeture coupe-feu, en participant au cloisonnement, sont des éléments essentiels limitant la propagation du feu entre locaux. La norme NF EN 1634-1 définit les essais à mettre en œuvre et les critères de performance associés pour évaluer la résistance au feu des portes et fermetures. Le classement qui en découle permet alors l'utilisation des éléments dans des bâtiments pour lesquels la réglementation impose de disposer de locaux cloisonnés (ERP, IGH, ICPE, INB, etc.).

Promethee, au-delà des essais offre un service complet, capable d'analyser les écarts entre la réalisation sur site et la configuration des essais pour valider un système adapté aux demandes spécifiques. Le Centre d'Essais au Feu est accrédité IMO pour réaliser les essais et les avis techniques suivant le 2010 FTP Code. Les possibilités d'essais d'éléments de très grandes dimensions vont jusqu'à 6 m de haut et 4 m de large. Grâce à l'ingénierie de pointe et aux outils de modélisation numérique, il est aussi possible de valider des éléments de dimensions supérieures à celles testées.

Le Centre d'Essais au Feu du Cerib propose son expertise dans le domaine de l'incendie pour différents types de produits : blocs-portes pivotants ou battants et fenêtres ouvrantes, blocs-portes coulissant horizontalement et verticalement, y compris les portes sectionnelles, fermetures en accordéon à une seule paroi blocs-portes coulissants et en accordéon, rideaux à enroulement, rideaux en toile manœuvrable.

Les éléments testés peuvent être des constructions en bois, en métal ou vitrées. Ils peuvent être installés dans des constructions support en mur béton, cloison de plaques de plâtre ou sur support spécifique à la demande.

Le CERIB

Le CERIB est un Centre Technique Industriel, reconnu d'utilité publique et institué en 1967 conjointement par le ministre chargé de l'Industrie et par le ministre chargé de l'Économie et des Finances, à la demande de la Fédération de l'Industrie du Béton (FIB). Avec près de 170 collaborateurs et un haut niveau d'expertise, ses équipements d'essais des produits et matériaux du BTP se déploient sur 15 000 m² de laboratoires. Le Centre exerce son activité entre essais et évaluations, études et recherches, normalisation et certification, appui technique et transfert de connaissances, et dispose d'un centre de formation. Opérateur de recherche du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ses travaux de R&D éligibles peuvent bénéficier du Crédit d'Impôt Recherche. www.cerib.com

Promethee, le Centre d'Essais au Feu du CERIB

Pôle européen pour une ingénierie de la sécurité des structures en cas d'incendie, il a été implanté sur le site du CERIB à Épernon en 2010 pour proposer aux acteurs de la construction des solutions en matière de résistance au feu, d'ingénierie de la sécurité incendie ou de comportement des matériaux, de la microstructure à l'échelle 1. Ses prestations couvrent les essais de portes et systèmes coupe-feu, les essais d'orientation, les essais de systèmes constructifs intégrant des isolants, avec en particulier le banc d'essais de propagation verticale du feu en façade (LEPIR 2), les essais de grande hauteur et les essais de résistance au feu d'équipements aérauliques de très grandes dimensions grâce à la nouvelle plateforme aéraulique unique en Europe. www.labo-promethee.fr

FCBA

Centre technique industriel, FCBA a pour mission de promouvoir le progrès technique, de participer à l'amélioration du rendement et à la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la forêt, de la pâte à papier, du bois et de l'ameublement : sylviculture, pâte à papier, exploitation forestière, scierie, charpente, menuiserie, structure, panneaux dérivés du bois, ameublement, emballages et produits divers. Il travaille également avec divers fournisseurs de ces secteurs.

Ses activités se regroupent autour de trois grandes lignes :

- Mettre son savoir-faire et ses compétences reconnues à la disposition des entreprises : transfert technologique, consultance, assistance technique, essais, formation, information.
- Accompagner les professions pour qu'elles occupent une place de leader sur les marchés nationaux, européens et internationaux : normalisation, qualité, technologies de pointe.
- Acquérir, centraliser, gérer et diffuser l'information scientifique et technique : recherche et développement, veille économique, réglementaire, technologique, documentation. www.fcba.fr

Contact Presse CERIB

Anouk Thebault
02 37 18 48 00

Contact Presse FCBA

Christel Froger
01 72 81 97 24